



Locataire condamné a payer le dû de son propriétaire

Par **carol27**, le **21/06/2010** à **04:35**

Bonjour,

Je lui locataire depuis 2007.

Un huissier est venu me visiter en 2009 pour me signaler de bloquer les loyers, car le propriétaire doit une somme d'argent (pas des moindre) à une tiers personne qui le poursuit.

Nous avons su qu' en 2007, le propriétaire a eu une injonction de payer cette somme , qu'il a toujours refusé de payer, et toujours en ignorant les document de relance d'huissier (qu'il dit soit disant ne pas recevoir).

Suite au passage de l'huissier, je n'ai pas bloqué les loyers comme il nous le suggerait, ceci un peu dans l'ignorance, et en faisant confiance au proprietaire qui nous assurait que ce n'etait rien de grave et de ne pas s'en occuper.

Aujourd'hui, j'ai ete condamné par la justice à payer cette somme qui ne me concerne pas à la base.

comment pourrais-je me sortir de ce pétrin, sachant que le proprietaire veut me chasser s'il ne recoit pas son loyer.

Merci d'avance